Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 3

Artikel: Monsieur Alexandre
Autor: Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-220829

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

66me ANNEE — N° 3. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* Samedi 15 janvier 1927.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus.**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA GRIPPE

COMMENT faut-il la prendre ? Hélas ! à la façon du temps, c'est-à-dire comme il vient. On ne peut s'en défendre. Elle vous surprend un beau jour, sans crier : gare ! Du coup, on est terrassé. Il n'y a qu'un remède : le lit et les tisanes sudorifiques, additionnées d'une bonne, d'une sérieuse ration de rhum. On en boit une, deux, trois tasses, puis on se glisse prestement dans ses draps et l'on ramène l'édredont sous le menton. On ferme les yeux et l'on attend. On n'a, du reste, ni la force ni le courage de faire autre chose. Oh ! l'attente n'est pas longue. Bientôt, de tous vos pores suinte la transpiration. Vous êtes comme la grotte de Montbenon ou comme le « Scex que plliau », vous savez bien, au-dessus de Montreux, le « rocher qui pleut ».

Ne bougez pas ; restez bien tranquille. Surtout, ne vous découvrez pas. Il y va de votre vie. On est, d'ailleurs, en pareille occurrence, mieux au lit que partout ailleurs. Vous n'avez pas d'appétit ? Ne vous en effrayez pas. Succi, vous vous souvenez bien, le célèbre jeûneur Succi, n'est-il pas resté quarante jours sans manger. Il n'en est pas mort. On mange beaucoup trop, en général, beaucoup plus qu'il n'est besoin.

Ne vous effrayez pas trop non plus des variations du thermomètre. Il monte à 39° à 40°, c'est excessif, sans doute ; mais rassurez-vous, il redescendra. D'ailleurs, vous feriez mieux de ne pas le consulter

A quoi donc nous sert-il d'apprendre
Ce qu'on est heureux d'ignorer ?

Quand la transpiration s'est arrêtée, vous vous faites bien bouchonner, vous changez de linge, vous allez dans un lit bien sec et bien chaud, et vous attendez.

Attendre quoi ? demandez-vous. La guérison, pardi !

Il est des personnes qui prétendent se préserver de la grippe par l'ingurgitation préalable de boissons chaudes, copieusement additonnées d'alcool. Quelqu'un se vantait d'avoir échappé à l'épidémie, parce qu'il avait bu, d'un jour, quatorze grogs au rhum.

Le remède ne nous paraît tout de même pas à conseiller.

D'autres personnes disent, d'un air fanfaron : « La grippe ! Qu'est-ce que c'est que ça ? »

Eh ! bien cher monsieur, la grippe, qu'est-ce que c'est que ça ? C'est peut-être le mal qui vous guette. Veillez de n'être pas, demain matin, cloué dans votre lit, pour entendre votre femme ou votre servante, inquiète, dire aux visiteurs : « On n'entre pas ; il est grippé ! » *J. M.*

Méchanceté. — Crétinot rencontre à la campagne un de ses amis, médecin, qui bâille à se décrocher la mâchoire.

— Ah ! ce que je m'ennuie, s'exclame le docteur. Je ne sais comment tuer le temps.

— Faites-lui une ordonnance !

Esprit d'à propos. — Grande soirée chez Mme X., à l'occasion du mariage de sa fille. Le notaire vient de donner lecture du contrat et tend la plume aux invités. Au moment où l'un de ceux-ci vient de signer, il jette un coup d'œil sur la signature, puis s'inclinant, et de son plus gracieux sourire :

— Ah ! monsieur est un des oncles qui figurent parmi nos espérances ?

PER VÈ SAINT PIERRO

DEIN lo Paradis, vo séde que l'è Saint Pierro que tint lè clliâ, que vo vouâite à tsavon avaué dâi get, mè z'ami, que vo fant 'na perclliouûsa tant qu'âo fin fond de l'âma. Pas moïan de lâi rein à catsi à stisse ! N'è pas l'eimbarras, mâ po vère bi, ie vâi bi. Cougnâi tote voûtrè cavilhie, et pas moïan de dere :

— L'è l'autro que m'a de !

No guegne et no fâ :

— Dzanliâo.

Et pu, d'aprî cein qu'on à fé, vo baille on beliet po Lucifer âo bin po lo Paradis, et atsé-no lâi po l'éternitâ.

Lâi adza grand teimps, lâi avâi zu pè la terra onn'épidemi, que lè dzein tsesivant quemet dâi motse. Lè mâidzo fasant lâo messon et signivant dâi passeports po l'autro mondo à la fornâ. Vè lo guintset à Saint Pierro, cein dèbreinnâve pas de tota la dzornâ. Pouâve rein fère que d'aovri et de recllioure, et sè peinsâve :

— Ein a trâo ! Tot parâi, lè mâidzo vant trâo liein. Lè z'einvoûïant pè train de plliési, ora ! Faut que i'ein totso doû mot âo bon Dieu.

Dein lo ciè, ein einfè, l'avant tî êtâ surprâ po cein qu'ein atteindâvant pas atant et n'avant pas pu prâo preparâ de pllièce. Lucifer téléphounâve à Saint Pierro :

M'ein einvouïe pas mé po lo momeint. No z'ein oncora quauque lardze chôle po dâi prècaut, mâ dâi tabouret, ein faut refére.

Dein lo Paradis, lo mîmo affére. Tot êtâi pllieïn. On avâi dû relèvâ et ragrandi du qu'on avâi admet lè nègre et lè Chinois et lè travau n'êtant pas fini.

Saint Pierro êtâi tot motset. Lè dzein arrevâvant adî. Ein atteindeint lè z'avâi met dein dâi remise qu'on lâo desâi dâi *camp de concentration.* Mâ l'avant êtâ vito plliein. Que faillâi-te fére ?

— Pas tant d'affére, que dit dinse Saint Pierro ! Vu lè reinvouyî su la terra.

Et à mèsoura que se preseintâvant âo guintset, lâo baillive on beliet po lo syndic de lâo coumouna, et pu via.

L'affére l'allâve pas pî tant mau dinse, quand tot d'on coup ein arrêve trâi ein on iâdzo, que l'êtâi trâi bons fonds que sè cougnessant pas et que l'êtant einseimbllio per hasâ.

— Retornâ su la terra, lâo dit lo Saint. Bailli cein tsacon à voûtron syndic.

— Diabe lo pas ! que repondant lè trâi coo. Noûtron syndic no vayâi dza mau et l'è dein lo casse de no fére à preindre pè lè gendarme. Cougnâi pas voûtr'écretoura et va no dere qu'on a dâi faux papâi. No sein quie, no lâi restein.

— Lâi a pas moïan, vo dio. Retornâ lé davau ?

— Rein qu'avoué clli beliet ? Na fâi nâ !

Aprî que l'ant zu martchandâ on quart d'hâora, Saint Pierre lâo dit :

— Se vo lâi allâde, vo bâillo tot cein que vo mè dèmanderâ. Mâ féde rîdo. L'è z'autro l'atteindant. A tè, lo premî, que vâo-to ?

— Eh bin ! Saint Pierro ! Vo faut mè bailli on tropî de muton. De mon viveint, i'été berdzî et gardâvo lè muton et lè z'agnî po lè z'autro. ...Mè farâi rein d'ein avâi à mon compto.

— Va que sâi de ! t'arî tè muton et te z'agnî. Et tè ! que fa âo second, que désire-to ?

— Mé, ie voudrî on tropî de modze, de vatse et de bolet. I'êté bovâiron et voudrî bin avâi on tropî que sâi à mè.

— Eh bin ! va lâi ! Tè baillo ton tropî. Et tè ? que fâ dinse âo derrâi, mè dèmande pas trâo. I'è dza bin bailli âi doû z'autro. Que fasâi-to su la terra ?

— Ie fasé lo Jui. I'iro maquignon et martchand de bîte.

— Vu pas té rebailli dâi bîte. Pu pas rebailli dâi mîmo z'affére. Mon credit l'è limitâ.

— Eh bin ! Saint Pierro, fâ lo martchand ; vo dèmando pas tant de cllião z'affére. Vu prâo m'ein terî per mè mîmo. Vo dèmando rein que de mè bailli lè z'adresse de cllião doû camerardo. Lo resto, m'ein tserdzo !

Marc à Louis.

MONSIEUR ALEXANDRE

LA première fois que je rencontrai monsieur Alexandre, il portait un pantalon de milaine, un gilet de chasse, un col rabattu et un nœud en étrangle chat.

Taille moyenne, reins cambrés, menton en l'air et moustache taillée en brosse, il allait droit devant lui avec l'assurance tranquille d'un conquérant. Il vous regardait bien en face et ses yeux bleus semblaient vous fouiller jusqu'à l'âme.

Le jour où il avait été nommé régent dans ce village — c'était vers la fin du siècle passé — monsieur Alexandre avait été aussi heureux qu'on peut l'être lorsqu'on voit se réaliser une chose ardemment souhaitée. Le jour de son installation, il s'était cru obligé de renseigner la commission scolaire et les élèves sur ses opinions politiques et religieuses. De plus, il avait tracé un rapide aperçu de l'activité qu'il comptait déployer en clase et hors de classe.

Il était droit, rigide et strict. Il parlait peu et se fâchait rarement. Mais quand il était fâché, ses paroles tombaient, brèves, dures et tranchantes comme le couperet d'une guillotine. Avec lui, il n'y avait pas moyen de barguigner et, quand on voulait essayer de finasser et de traîner en longueur une discussion, il s'écriait : « au fait, au fait ! »

Ses principes pédagogiques étaient exempts de fantaisie et d'imprévu. Ils avaient la netteté d'un dessin géométrique et la précision d'un chronomètre. Il aurait souri des méthodes que préconi-

sent certains théoriciens de notre époque sur le respect de l'individualisme chez l'enfant et, si on lui avait demandé ce qu'il pensait de l'école du « bon plaisir » — je veux dire de l'école où l'enfant est libre de choisir lui-même les connaissances qu'il désire acquérir — il n'aurait pas manqué de dire que le monde marchait à sa perte et, qu'avec de tels principes, la génération nouvelle aurait vite perdu toute énergie, tout respect de soi-même toute volonté et toute foi en ses destinées.

Pour diriger sa classe, monsieur Alexandre n'y allait pas par quatre chemins, comme on dit. Quand il franchissait le seuil, ses élèves, comme mus par un ressort, se dressaient d'un seul élan et se tenaient un instant immobiles, au port d'armes. Lui-même gravissait son estrade et prononçait l'oraison dominicale qu'il fallait écouter sans un geste, sans un mot, sans un sourire. Après quoi, chacun pouvait s'asseoir.

A tour de rôle, les élèves s'avançaient pour réciter leur leçon. Arrivés près de lui, ils exécutaient un quart de tour. Ensuite, talons joints et mains au dos, ils débitaient le chapitre étudié dans le livre, sans oublier un mot, s'arrêtant aux virgules et baissant la voix au point à la ligne.

A chaque élève, monsieur Alexandre répondait d'un ton doctoral : « Ça peut suffire ! »

La classe entière était courbée sous une discipline sévère car le maître ne tolérait aucun manquement, aucune incartade. La moindre faute était punie avec une extrême rigueur. S'il n'était pas partisan des châtiments corporels, et que maintes fois on l'entendit blâmer ceux qui se permettaient, sans rime ni raison, de battre les enfants, il n'en retenait pas moins certains préceptes bibliques fort appropriés à ses méthodes éducatives.

Il disait : « Qui aime bien châtie bien ! » ou « N'épargne pas la verge au jeune enfant ! »

Sa discipline sévère n'empêchait pas ses élèves et la population tout entière de l'entourer de respect et même d'affection. Les écoliers de jadis, devenus grands, ne manquaient pas de dire: « Ça, au moins, c'était un régent d'attaque, il savait nous tenir et nous mener ! »

Deux fois par semaine, quand les fillettes apprenaient, sous la direction de la maîtresse d'ouvrage, à tricoter, raccomoder et coudre, lui, donnait immédiatement une leçon de gymnastique en plein air. Un à un, les garçons descendaient les escaliers sur la pointe des pieds. Arrivés dans la rue, ils se rassemblaient immédiatement sur un rang et la leçon commençait. Exercices préliminaires, marches, contremarches, course et saut, tout cela en une heure, ni plus, ni moins. Si à ce moment vous étiez venus dire à monsieur Alexandre de terminer sa leçon par un jeu, afin de donner libre cours à cette gaîté enfantine qui n'attend qu le moment de s'épanchr, il vous aurait considéré comme un singulier personnage.

Le collège qu'il habitait était un petit collège, d'aspect modeste, situé à côté de l'église et en face de la cure. Son appartement comprenait, suivant la loi de l'époque, deux chambres, une cuisine, une cave et un galetas. Chaque fois qu'il se sentait un peu à l'étroit dans cette demeure communale où se réunissaient le conseil général, la municipalité, la société de jeunesse et la Justice de Paix, monsieur Alexandre jetait un regard d'envie vers les contrevents verts et blancs de la cure. Penché vers sa femme, il disait :

— Tout de même, ce n'est pas juste que nous soyons obligés de nous loger dans deux chambres alors que le pasteur en a sept pour lui tout seul !

En effet, le pasteur, qui était veuf et sans enfants, occupait les sept pièces que l'Etat de Vaud mettait si généreusement à sa disposition. Il y avait le salon, la salle à manger, la chambre à donner, le cabinet de travail et la chambre de bonne. Tout autour de cette cure, il y avait un beau jardin avec des espaliers et des poiriers en pyramides. La vue était magnifique: elle s'étendait sur les campagnes verdoyantes, les vignobles, la grande ville dont les maisons innombrables dégringolent jusqu'au lac où est le port. Au loin, l'horizon était fermé par le cirque majestueux des Alpes. Panorama grandiose que le pasteur aimait à contempler de haut de sa véranda en prenant le café noir en compagnie d'un ami.

Chaque dimanche, monsieur Alexandre montait en chaire pour lire les dix commandements, après quoi, modestement, il regagnait sa place habituelle. Trois fois, durant le sermon, il se levait pour conduire le chant. Détestant par dessus tout la musique lente et geignarde, il précipitait l'allure des psaumes et des cantiques au risque de chanter seul ou d'arriver au bout de son verset longtemps avant les fidèles.

Quelquefois, il était déjà assis que la voix chevrotante de monsieur Vincent, conseiller de paroisse, descendait en cascade de la galerie, tandis que le contralto de madame Hortense s'élevait en guise de réponse.

Impatient, monsieur Alexandre fermait son psautier, croisait les bras et prenait un air distant.

Chaque mois, il allait toucher son salaire chez le boursier. Il partait à la tombée de la nuit, afin de n'être remarqué de personne. Il traversait un petit jardin, ouvrait la porte d'entrée et pénétrait dans le corridor. Il n'avait pas heurté à la porte de la cuisine que la Sabine au boursier — comme on l'appelait — venait lui répondre. Vite elle s'essuyait les mains au premier linge venu et, oubliant, sur le seuil, son hôte d'occasion, courait au fond du corridor et criait de toutes ses forces:

— Jules, Jules, viens vite, c'est le régent qui vient chercher sa paye !

Quand les enfants, les domestiques et les voisins étaient renseignés sur les motifs qui lui valaient la visite du régent, la Sabine disait :

— Entrez donc, monsieur le régent, entrez donc, mon mari ne va pas tarder !

En effet, il ne tardait guère. On entendait ses socques râcler les dalles du corridor. Sans mot dire, le boursier tirait de son bureau un grand registre et, tout en faisant une inscription, il répétait à haute voix :

— Nous disons donc, quatorze cents francs de traitement annuel: cela fait, par mois, cent trente-trois francs, trente-trois centimes et tiers !

Ayant touché cent trente-trois francs, monsieur Alexandre se levait et prenait congé. Quand il rentrait chez lui, sa femme ne manquait pas de lui dire :

— Ah ! mon pauvre ami, c'est un traitement de misère que tu m'apportes. Il te faudra absolument trouver une occupation accessoire, sans quoi je ne vois pas comment nous pourrons nouer les deux bouts.

— Trouver une occupation accessoire, c'est vite dit! Mais quoi? répondait monsieur Alexandre en s'absorbant dans la lecture du journal.

Jean des Sapins.

Donnant, donnant. — Un auteur dramatique reçoit la visite d'un de ses fournisseurs.

— C'est pas gentil à vous de me refuser un billet de faveur, à moi, votre boucher.

— Soit... mais, à votre tour, donnez-moi un gigot de faveur !

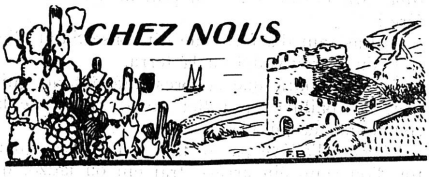

JEAN, JACQUES ET JULES

JEAN était un bon paysan du Gros de Vaud, qui travaillait avec plaisir du matin au soir, mais qui aimait assez boire son verre, surtout quand il se trouvait avec son cousin Jacques. En sa compagnie, on écrasait volontiers un ou deux demis, même trois, on mangeait une fondue, on s'en racontait des bonnes et on riait de bon cœur. Quelquefois, pour changer, surtout quand on abordait la politique, on se contrariait un bocon, même à haute voix, car, entre nous, Jacques était entier comme pas un et comme Jean était parfois têtu, ça n'allait pas tout seul. Au troisième demi, tout se raccommodait, on se faisait quelques concessions et on se séparait sans rancune en se disant : « Salut, à la prochaine, et surtout ne te fais pas trop désirer. »

Jules, qui était aussi cousin avec Jean et Jacques, cultivait à l'encontre de ses deux cousins une certaine dose d'égoïsme, doublé d'un tantinet de rapacité. C'était un bon travailleur qui ne craignait pas de cumuler bien quelques fonctions, ce qui était du reste tout à son avantage. Il était propriétaire d'un domaine de vingt poses vaudoises, magnin, tuait les caïons pour trois communes et remplissait consciencieusement le poste de boursier communal. Il avait fait apprendre sage-femme à sa fille aînée qui ne voulait pas se marier, suite d'un chagrin d'amour, et le dernier de ses garçons ramassait les taupes et les derbons sur le territoire de la commune. Ils amenaient tous de l'eau au moulin et la maison était prospère.

Le dimanche, après gouverner, Jules se rendait à la pinte pour faire la partie avec ses deux cousins. Quand il gagnait, ça allait tout seul ! En buvant son dernier verre, il chantait à pleine voix: « Belle Helvétie, riant séjour, à toi ma vie, mon dernier jour », mais quand il était perdant, c'était des explications à n'en plus finir. « Vous vous êtes mis tous les deux contre moi, vous avez frouillé, jamais de ma vie je ne rejouerai aux cartes, etc., etc. » Il s'en retournait à la maison en bougonnant et s'en allait coucher non sans avoir rognassé tout le monde par chez lui. Il prenat toute la place au lit et la Suzette n'avait *plus* que la ruelle pour reposer ses charmes.

Un beau jour, Fanchette, la femme de Jean reçut une mauvaise nouvelle. Le cousin Isaac de Prévondavaud était mort. Il avait attrapé froid en battant au mécanique, ça s'était porté sur les poumons, puis déclaré en pulmonie et en quelques jours, il avait rendu l'âme. Jean en était vraiment chagriné, car c'était un bon type, le cœur sur la main, qui n'aurait pas fait mal à une mouche. On avisa Jacques et naturellement on s'arrangea pour aller rendre les derniers devoirs au cousin Isaac. On partirait par le train de midi quinze, on boirait un verre à Cossonay en passant et on arriverait juste, bien juste pour le culte. Oh, et puis après tout si on n'arrivait pas pour le culte, tant pis... l'essentiel, c'est qu'on se soit rendus pour l'enterrement !

Fanchette qui avait assisté à l'entretien, estima qu'il y aurait peut-être lieu d'aviser le cousin Jules de la chose !

Et Jean de s'écrier :

— Eh montè, pour l'amour du ciel, ne le *fais* pas, il nous gâterait tout notre plaisir...

M. Chamot.

LES FIOLES DU PHARMACIEN

MADEMOISELLE Urlu avait été bien malade. Pendant trois longs mois d'hiver, elle s'était traînée de son lit à sa chaise-longue, soignée par une infirmière. Que de drogues elle avait pris pendant tout ce temps; il faut croire que toutes ces drogues étaient bonnes puisque maintenant elle était guérie. L'infirmière était partie, le soleil était revenu et Mademoiselle Urlu reprenait goût à la vie.

Sa grande préoccupation était pour l'instant de dresser sa nouvelle bonne. Et ce n'était pas une petite affaire, car elle ne savait pas grand-chose, la grosse Marie, bonne fille, sans doute, mais maladroite et peu dégourdie. Enfin, avec de la patience et de l'indulgence cela pouvait aller tout de même.

Un jour, en ouvrant un placard, Mademoiselle Urlu aperçut sur un rayon l'imposant bataillon des fioles petites et grandes qu'elle avait vidées pendant sa maladie. L'infirmière avant de partir les avait rangées là, par rang de taille. C'était vraiment beau à voir, mais bien inutile à conserver. Mademoiselle Urlu appela sa bonne.

— Marie, à l'occasion, quand vous irez au marché, vous reporterez tous ces flacons vides au pharmacien.

— Bien, Madame.